Hyacinthe Loyson

C'est avec un sentiment de tristesse profonde qu'on parcourt les trois volumes que M. Houtin consacre à la biographie du malheureux défroqué.

« Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? » Voilà la question qu'on se pose et qui vous serre le cœur.

L'un des orateurs les plus en vue vers la fin du Second Empire, il rompt avec Rome, le foyer et le gardien de l'orthodoxie, après la proclamation du dogme de l'infaillibilité. Hanté par la chimère, caressée en vain par tant de prétendus réformateurs, de ramener l'Eglise à la pureté des premiers siècles, il se rallie soit aux Vieux-Catholiques d'Allemagne groupés autour de Dollinger, soit aux Calvinistes libéraux de Genève. Mais par incompatibilité d'humeur et de tendances, il se sépare bientôt de ces sectaires dont il hait l'esprit, et il tente de fonder à Paris, en 1877, une église « chrétienne-catholique » de son cru. Et, cruelle ironie de la fortune, il n'y attire que des incrédules friands de scandale ou des badauds en quête de nouveautés! Ce puéril essai aboutit à l'échec le plus piteux. M. Loyson a beau galvaniser l'opinion par des discours dont l'enthousiasme rappelle les succès de P. Hyacinthe, son œuvre est manquée: et lui-même écrit dans son journal intime cette phrase mélancolique qui résume toute sa carrière: « Ma vie n'a été qu'un long avortement ». *De ore tuo te judico:* lui-même s'est jugé avec clairvoyance.

N'oublions pas que pour mettre le sceau à sa « réforme », M. Loyson avait contracté une union d'abord mystique, puis plus positive, avec une Américaine, Mrs Meriman, dont il avait reçu l'abjuration au temps de sa belle ferveur. Nouveau trait de ressemblance entre lui et les Luther et consorts: comme la leur, son entreprise se conclut à l'instar des comédies (suivant le mot d'Erasme), par un mariage.

Comment expliquer, chez un homme que la nature avait si bien doué, ces extraordinaires aberrations?

H. Loyson était un inquiet dont la pensée et le cœur ne sont jamais en repos. Tour à tour prêtre séculier, Sulpicien, Dominicain, Carme, pasteur nouveau style, à peine a-t-il tâté de ces différents états, qu'il en a la lassitude et bientôt la nausée. Constamment sur la piste d'un idéal dont on ne peut contester la noblesse, il s'étonne douloureusement de ne le trouver nulle part: comme si la perfection morale était de ce monde! comme si de toute nécessité l'ombre ne se mêlait pas à la lumière! Que ce soit avant ou après sa chute, H. Loyson a le travers d'attendre des hommes, des choses et de lui-même une élévation que le *miracle seul peut produire*: Il est un songe-creux, manière Hamlet.

Son éloquence, qui était magnifique, n'avait pour elle que son prestige. Il y a une poésie qui réside uniquement dans les mots: de même il y a un art de la parole qui ne doit son crédit qu'à lui-même; c'est une musique qui plaît un moment et qui bientôt se dissipe dans l'air. Très brillant orateur, que l'on comparait à Lacordaire, il manquait de fond et de doctrine. Les écrits des Pères, la théologie et la philosophie de l'école étaient pour lui des livres fermés. Lyrique, il affirmait avec de puissantes vibrations, il ne démontrait pas; il émouvait, mais sans convaincre. Or, l'émoi et l'enthousiasme sont des feux de paille quand rien ne les nourrit.

Son ignorance de l'histoire sacrée et profane est sans limite. On est stupéfait, en lisant ses lettres et son journal, de son candide défaut de savoir. S'il avait su le premier mot des effroyables crises que l'Eglise de Dieu a surmontées dans le passé, notamment à la Renaissance, aurait-il pu affirmer qu'aux environs de 1870, la cause de l'idée religieuse était perdue et que Rome était l'unique responsable de cette débâcle? Faits erronés et imaginaires, raisonnement qui ne soutient pas l'examen, tout est puéril dans une telle assertion. Hélas! que d'autres sont victimes du même aveuglement et partent en guerre contre l'Eglise sans se mettre en peine de la connaître!

Mais, déesse de l'illusion, fait beaucoup de victimes qui peuvent invoquer des circonstances atténuantes: celles-là sont inexcusables qui ont abusé de la lumière. C'est le crime contre l'Esprit que le Christ, qui est l'indulgence même, a déclaré irrémissible.

L.

MORT DE M. PAUL BRULAT

On annonce la mort de M. Paul Brulat, homme de lettres.

Il était né à Saint-Jean-de-Muzols (Ardèche), le 26 mai 1866 et avait fait ses études au Lycée de Marseille.

M. Paul Brulat, qui était inspecteur des monuments historiques, avait, pendant l'affaire Dreyfus, fait campagne en faveur de la révision du procès.

Le défunt avait été l'ami d'Emile Zola, dont il avait publié une importante biographie.

L'Italie exige des excuses du ministère yougo-slave

Londres, 25 novembre. — Le « Daily Mail » publie une dépêche de source autrichienne, signalant que le ministre d'Italie à Belgrade, a demandé à M. Pachitch des excuses officielles pour les paroles prononcées récemment à Laibach, par M. Radicht: « Les chemises noires des fascistes sont une tache qui salissent la civilisation italienne ».

DEUX TABLEAUX ANCIENS DE GRANDE VALEUR AURAIENT ETE DECOUVERTS A STRASBOURG

Strasbourg, 25 novembre. — Un antiquaire M. Loeb, aurait fait une trouvaille sensationnelle: il s'agit de deux grandes peintures, dont l'une serait une œuvre de Jacques Jordaens, qui représente les quatre grands docteurs (grandeur 1 m. 60 × 2 m. 25) et datant de la collection du chanoine Barbier.

L'autre tableau est une peinture de Hugo Van der Goes (école des anciens Pays-Bas, 1 m. 25 × 0 m. 95) ayant comme sujet une descente de croix.

Cette œuvre d'art aurait une importance beaucoup plus grande que le fragment se trouvant à Oxford.

Les deux tableaux ont été estimés par M. Loed à trois millions de francs.

PETITES NOUVELLES

— **Un bataillon du 59e d'infanterie** a été rapatrié du Maroc à Marseille, par le paquebot « Ouoloff ».

— **Le 25e anniversaire de la mort du poète Gabriel Vicaire** a été célébré à Paris, au Luxembourg, où le poète a son monument. Le Ministre de l'Instruction publique, l'Académie française et le Conseil municipal de Paris, avaient accordé leur patronage à cette solennité.

— **Au temple de l'Oratoire** de la rue du Louvre ont été célébrées les obsèques du pasteur E. Roberty, président de l'Union consistoriale des églises réformées de Paris, vice-président de la Fédération protestante.

— **Les mineurs en grève de la Chazotte (Loire)**, ont repris le travail sans incident, dans les trois puits Lacroix, Petin et du Fay.

— **La Commission administrative de la Confédération Générale du Travail** a pris connaissance d'une communication de la Fédération de l'enregistrement, par laquelle cette organisation confirme sa prochaine adhésion à la Confédération Générale du Travail.

— **Le gouvernement du Reich** aurait chargé l'ambassadeur d'Allemagne à Paris de faire une démarche au sujet de la réquisition de nouveaux locaux pour les troupes à Trèves.

La Journée Régionaliste et Familiale à Lille

Organisée par les soins de l'Union de la Paix sociale, du Comité d'études familiales et de l'Amitié de France et de Flandre, une *journée régionaliste et familiale* a tenu ses travaux, hier, à Lille.

A 9 h. 30, dans la salle des œuvres de la basilique de la Treille, de nombreux congressistes se trouvaient réunis.

M. le vicaire général Delannoy, représentant Mgr l'Evêque, présidait cette séance de commission d'études. Il était entouré de Mgr Vandamme, MM. le chanoine Pajot, curé de la Treille; les abbés Josson, De le Rue, professeur au Collège de Marcq; Maurice Vanlaer, Joseph Crombé, avocat à Roubaix; A. Mabille de Poncheville, Vitse, secrétaire général de la journée, etc.

M. le chanoine Delannoy présente les souhaits de bienvenue de Mgr l'Evêque aux congressistes.

M. l'abbé De le Rue, professeur d'histoire au Collège de Marcq-en-Baroeul, prend le second la parole. Il présente une communication de nature historique. A l'aide de simples documents, il montre l'initiative des familles du Nord pour maintenir, par l'éducation catholique, les traditions du pays.

Dans sa conclusion, M. De la Rue montre qu'une maison d'éducation est la « citadelle » des traditions familiales du pays auquel elle appartient.

LA MESSE

Dans la basilique de Notre-Dame de la Treille, une messe a été célébrée à 10 h. 30.

La messe a été dite par M. le chanoine Pajot. En chaire, le R. P. Joseph Dassonville, directeur de l'Office d'information et d'action familiale, a prononcé une fort belle allocution en prenant comme thème la religion de nos pères et nos raisons d'y demeurer fidèles.

Au cours de la messe, un programme musical a été magistralement exécuté à la tribune par la maîtrise de Notre-Dame de la Treille, sous la direction de M. l'abbé Devémy. Ils interprétèrent: « Cum Invocarem », de H. Rabaud (soliste, M. Léon Dubois, baryton); « Deus Abraham », grand chœur de Th. Dubois; le « Cantique de Racine », avec musique de G. Fauré, et « Quare Fremuerunt », de César Franck.

A l'orgue, M. Lecocq, organiste, a exécuté un « Prélude » de Clérambault, l'« Air de Bach » et la « Toccata », de E. Gigout.

Parmi la nombreuse assistance on remarquait: MM. A. Théry, avocat à la Cour d'appel de Paris; Pezet, de la Fédération Nationale catholique, et les personnalités citées plus haut et qui avaient pris part à la séance d'études.

LE BANQUET

A midi trente, un déjeuner a été offert aux congressistes à l'hôtel de l'Europe, sous la présidence de MM. Maurice Vanlaer et André-M. de Poncheville.

On remarquait à la table d'honneur: MM. Weymann, président de la Fédération catholique d'Alsace; André Mabille de Poncheville, président du Comité de France et de Flandre; le P. Dassonville; Mihura, avocat à la Cour de cassation; Pierre Valdelièvre, Pezet, secrétaire de la Fédération catholique de France et Crombé, secrétaire des Etudes familiales.

LES TOASTS

Au dessert, **M. Maurice Vanlaer**, après avoir remercié les assistants et délégués de France et de Belgique, a indiqué quelle est la pensée qui a guidé les organisateurs de cette journée. Cette pensée vient d'un besoin de reconstruction sociale, car, sans être excessif, on peut s'apercevoir qu'il y a des lézardes dans la maison. Il faut donc refaire cette maison, mais n'en pas confier la restauration aux mauvais architectes et avoir recours à ceux qui s'inspirent des méthodes qui ont fait fortes les anciennes provinces de France.

M. Maurice Vanlaer présente, en passant, les excuses de M. Philippe Barès, empêché de venir assister à la journée. Il remercie également la presse régionale qui, dit-il, donne l'exemple du meilleur régionaliste.

Après des remerciements à l'adresse de M. Vitse, secrétaire général de la journée, et un éloge très discret à M. Achille Glorieux, il lève son verre à toutes les traditions des familles et des provinces françaises.

M. André de Poncheville expose alors la nécessité d'une action commune dans le régionalisme. Il faut que nos provinces, sans abandonner leur caractère qui leur est particulier, se concertent afin de résister à la poussée matérialiste qui menacerait de détruire notre civilisation occidentale et la chrétienté elle-même.

M. Milhura se félicite de ce que l'idée régionaliste pénètre partout. Et au nom de la Fédération régionaliste française, il apporte ses sentiments de foi commune à la cause régionaliste. Une foi ne doit pas être impatiente, mais il faut avoir la sagesse de faire reposer l'initiative régionaliste sur la paix sociale et la stabilité familiale et française.

Prenant ensuite la parole, **M. Weymann**, au nom des représentants de l'Alsace, déclare que les Alsaciens ont besoin des autres provinces pour faire comprendre le vrai visage de la France. Nous avons un grand patrimoine patriotique et familial à sauver ensemble.

M. Ernest Pezet, de la Fédération nationale catholique, parle de son pays, le Rouergue, situé aux marches de la Gascogne, et apporte son salut.

Pour finir, **M. Martin-Mamy**, au nom des jeunesses régionalistes, trace en termes vivants le devoir qui s'impose à tous de maintenir intact le patrimoine particulier de chaque province dans l'unité nationale.

LES SEANCES D'ETUDES

Au sortir du banquet, les représentants des Unions de Paix sociale, de l'Amitié de Flandre et de France, et du Comité d'études familiales se sont rendus au siège de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital Militaire, où ils se sont séparés en deux Commissions d'études qui ont poursuivi les travaux jusqu'à 18 h.

Les familles des tisserands de la Flandre

Une Commission réunie sous la présidence de M. Maurice Vanlaer, vice-président de la Société d'Economie sociale, a examiné en particulier les résultats du travail à domicile chez les tisserands.

LA MAISON DU TISSERAND

Une première communication a été faite par M. Joseph Crombé, avocat au barreau de Lille, qui a donné les résultats d'une enquête faite par M. Fernand Van Ackère, membre de la Chambre des représentants de Belgique.

La Commission qui s'était donné pour objet le problème du travail à domicile dans le tissage se trouvait devant le problème suivant: Est-il possible d'introduire dans le régime industriel moderne, tout au moins dans telle ou telle industrie et dans une certaine mesure, des modifications propres à consolider chez nos ouvriers le sentiment familial, à leur permettre de pratiquer les vertus familiales, d'en recueillir le fruit, de goûter les jouissances du foyer?

Dans le tissage quelque chose peut être tenté. La nécessité familiale a été longtemps sur ce point en irréductible conflit avec les nécessités économiques et techniques. Or, M. Fernand Van Ackère nous apprend qu'en Belgique, grâce à la fée électricité, de nombreux métiers à tisser ont rendu au foyer de l'artisan le tic-tac familier d'autrefois. La Ligue des classes moyennes de Belgique, dont le rapporteur est délégué, a décidé, sur ce premier succès, de faire revivre toutes les anciennes corporations avec leur esprit. Des crédits ont été fournis pour l'achat de matières premières et de matériel et ce travail à domicile nous a ramenés aux anciennes distinctions d'apprenti, compagnon et maître.

Actuellement dans la région de Gand ainsi qu'à Deerlyck, près de Courtrai, remarchent nos vieux métiers avec naturellement des modifications de détail selon les lieux et la nature du tissu à travailler. Les résultats déjà sensibles au regard de la crise industrielle semblent prometteurs pour une lutte éventuelle contre le chômage.

DANS LE CAMBRÉSIS

M. Nicolas Bourgeois, secrétaire général de l'Amitié de Flandre et de France, nous dit à son tour les avantages obtenus dans le Cambrésis, dans l'Aisne, à Bohain et Saint-Hilaire où la maison Rodier a orienté le tissage à domicile vers un travail uniquement à façon, un travail d'art. Cette production assouplie qui s'étend sur 32 villages comporte de multiples avantages moraux et sociaux.

LE JARDIN DU TISSERAND

Nul n'était mieux qualifié que notre compatriote, M. Charles Droulers, vice-président de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer, pour nous faire saisir la poésie du jardin de l'artisan. Le travail à domicile fait justement comprendre à l'ouvrier ce qu'est le sol dont il a perdu le sens à l'usine. L'atelier familial le rapproche de la terre, la terre nourricière qui revivifie ceux qui se rapprochent d'elle.

L'intéressante communication de M. Charles Droulers a été complétée par un rapport de M. Pierre Deffontaines, professeur à la Faculté libre des Lettres, sur le rôle des équipes sociales en général et ce qu'elles se proposent de faire pour les jeunes tisserands.

Les différents aspects du Régionalisme

La deuxième commission, qui poursuivait ses travaux dans le même moment, a surtout envisagé à travers des rapports très éclectiques, le point de vue financier.

COMMENT LES FLAMANDS ACCUEILLIRENT L'IMPOT SUR LE CAPITAL ET L'IMPOT SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES AU XVIe SIÈCLE

Rien de nouveau sous le soleil! La deuxième moitié du XVIe siècle en Flandre compte certainement parmi les plus troublées que notre pays ait connues.

Sous la domination espagnole, avec Philippe II, la Flandre souffrait de trois maux qu'on appellerait en langage moderne: la centralisation, les luttes religieuses et le socialisme. Mêmes besoins financiers. Le duc d'Albe se croit obligé en 1557 de rompre avec le système traditionnel des Flandres et d'ériger un nouveau mécanisme d'impôts: le centième denier, ou impôt sur le capital de 1 %, perçu une seule fois, le dixième denier, impôt sur le chiffre d'affaires, à la charge du vendeur et le vingtième denier, impôt sur les mutations immobilières. Mêmes procédés d'inquisition fiscale qui soulèvent une résistance formidable.

L'entêtement du duc d'Albe aboutit à l'exode des capitaux en Angleterre et heureusement à l'abolition de l'impôt exécré. Nous revivons aujourd'hui cette histoire et l'exposé savoureux de M. J.-E. Van den Driessche, avocat au barreau de Lille a un remarquable piment d'actualité que soulignent les applaudissements de l'auditoire.

LE FISC ET LE PATRIMOINE DES FAMILLES DE NOTRE PROVINCE

Le distingué professeur à la Faculté de droit de Lille, **M. Pierre Bayart**, nous traduit avec toute son acuité les méfaits du fisc. L'impôt frappe à coup sûr notre bourse: quand elle se remplit et quand elle se vide. C'est peut-être une nécessité de l'heure présente dont nous ne perdrons pas notre temps à discuter les causes, mais cette politique fiscale n'en est pas moins dangereuse en ce qu'elle tend à détruire le patrimoine. Par son excessivité la taxe successorale détruit le capital. L'impôt trop lourd dévore sa propre substance, se dressant contre l'épargne et contre la famille. Le patrimoine est détruit et il y a là une maladresse foncière contre laquelle les régionalistes, défenseurs de la famille et du bien familial doivent s'élever vigoureusement.

FLANDRE D'HIER ET DE TOUJOURS

Lecture est ensuite donnée d'une très intéressante monographie de M. Henry-Louis Dubly, président des Jeunesses Régionalistes. Des documents inédits retrouvés dans des archives de famille nous restituent la figure, la vie courante avec tous ses détails puisés dans un copie de lettres, d'un Roubaisien Liévin-Joseph Defrenne, baptisé à Roubaix, le 18 avril 1728, décédé le 25 août 1792.

On trouvera tous les aperçus suggestifs de cet intéressant travail dans un recueil paru en librairie et intitulé: « Sous le signe du Lion ».

La séance s'est terminée sur une communication de M. A. Théry, avocat près la Cour d'appel de Paris: « La floraison des œuvres d'art en Flandre et en Artois », qui revêt un caractère de propagande de toute actualité.

Le drame du Chemin de la Solitude à Lille

LA REPRISE DE L'INSTRUCTION

Un témoignage important

M. Dufayet, a poursuivi hier l'instruction de cette affaire criminelle. Il a recueilli les déclarations de Mme Roger Salembier qui, au début de l'après-midi du jour du crime, reçut la visite de Mme Lefebvre.

La domestique de Mme Roger Salembier a été également entendue par le magistrat. Ces personnes ont été appelées à préciser quelle avait été l'attitude de la criminelle au cours de cette visite. Elles ont indiqué que, contrairement à son habitude, Mme Lefebvre-Lemaire avait refusé de remettre, entre les mains de la domestique, son manteau qui était roulé et qu'elle tenait sous le bras.

C'est seulement en entrant dans le salon de la dame Roger Salembier que la criminelle se débarrasa de son manteau. Pour le placer sur un fauteuil voisin de celui où elle prit place, elle prit de multiples précautions. Cette attitude anormale de la visiteuse retint l'attention de Mme R. Salembier, qui supposa alors que ce vêtement contenait quelque chose de suspect ou de précieux.

Cet objet précieux était sans doute le revolver que la criminelle utilisa pour tuer sa bru.

Le témoignage de Mme Roger Salembier a été retenu par le magistrat qui s'en servira probablement pour établir la préméditation.

Dans le courant de l'après-midi de mercredi, le magistrat a entendu plusieurs membres de la famille de la victime, notamment Mme Mule, mère de la défunte. La question agitée au cours de ces interrogatoires a été celle des mobiles qui ont pu armer le bras de la meurtrière.

Quelques annonces vous aideront à trouver l'argent nécessaire pour établir le commerce que vous désirez exercer.

DERNIÈRE HEURE

LA CRISE MINISTÉRIELLE

M. HERRIOT CHARGÉ DE FORMER LE MINISTÈRE

L'ATTITUDE DES RADICAUX-SOCIALISTES

Paris, 25 novembre. — Les radicaux-socialistes sont en majorité disposés à tenir le plus grand compte des désirs exprimés par les socialistes, afin d'assurer la constitution d'un cabinet cartelliste.

Ils reconnaissent qu'un ministère de cette nature n'est viable qu'à la condition que la participation socialiste soit acquise. Pour l'obtenir, ils sont disposés à se montrer conciliants: ils se rendent compte qu'ils ne peuvent aller aussi loin que paraissent le désirer les socialistes, sans s'exposer au risque de mécontenter un certain nombre des leurs et la presque totalité des membres de la gauche radicale.

Pour éviter une scission, diverses solutions sont préconisées: **celle qui paraît devoir être accueillie avec le plus de sympathie est en faveur de la formation d'un ministère cartelliste ayant à sa tête M. Herriot**, et dans lequel la gauche radicale serait représentée. Il reste à savoir si les socialistes s'en contenteront et si l'accord entre les divers groupes du Cartel pourra être réalisé sur un programme minimum.

LES EXIGENCES DES SOCIALISTES

Le groupe de la gauche radicale a entendu un exposé de ses délégués à la réunion des représentants du Cartel, qui lui ont rendu compte de la façon dont le parti socialiste entend la collaboration gouvernementale.

D'après les indications rapportées, les socialistes sont décidés à **constituer un gouvernement à tendance et à impulsion socialistes, soit en prenant la présidence du Conseil, soit en raison du nombre et de l'importance des portefeuilles.**

UNE MOTION DES REPUBLICAINS-SOCIALISTES

Dans sa réunion de cet après-midi, le groupe républicain-socialiste a adopté la motion suivante:

« Le groupe républicain socialiste et socialiste français se félicite de la décision du groupe socialiste uni, qui s'est déclaré prêt à prendre sa part de responsabilités dans l'action gouvernementale.

» Il appuiera de ses votes tout gouvernement de gauche qui, par son action énergique, poursuivra le redressement financier et mettra la République à l'abri des entreprises factieuses. Il est convaincu qu'un ministère formé de tous les éléments du cartel, trouvera au Parlement une majorité disciplinée pour les solutions immédiates qu'imposent les circonstances. »

UN ORDRE DU JOUR DES REPUBLICAINS DE GAUCHE

A la réunion du groupe des républicains de gauche, un ordre du jour a été élaboré et adopté. En voici le texte:

« Le groupe des républicains de gauche, considérant que l'intérêt supérieur de la France et de la République commande une politique qui assure, dans la légalité, le jeu normal des institutions républicaines, affirme une fois de plus sa volonté d'accorder sa confiance à tout gouvernement qui, faisant abstraction des personnes et des querelles de partis, se consacrera, par l'union des républicains, avec la décision et l'énergie réclamées par les circonstances au redressement financier indispensable à la restauration du crédit et à la paix sociale. »

CONTRE LES MENACES DES SOCIALISTES

Paris, 25 novembre. — On nous communique l'ordre du jour suivant:

Les délégués du groupe de la gauche républicaine, de l'Union républicaine démocratique et des démocrates réunis à la Chambre, constatent que le programme socialiste, publié ce matin, comporte: le moratoire et l'impôt sur le capital.

Rappellent que la majorité parlementaire a renversé le Cabinet Painlevé **en condamnant le moratoire et que le projet d'impôt sur le capital a déjà été repoussé par la Chambre, le 26 juin dernier.**

Dénoncent au pays les factions qui prétendent s'opposer à la volonté légale deux fois exprimée par les assemblées.

Protestent contre la menace contenue dans l'ordre du jour du groupe socialiste annonçant clairement sa prétention de constituer un gouvernement de force et de dictature révolutionnaire.

Affirment leur confiance dans M. le Président de la République pour dénouer la crise grave que traverse le pays; proclament que leur soutien est acquis à tout gouvernement capable de réaliser la paix intérieure, le respect des lois constitutionnelles, l'union des français pour la défense du franc et du crédit public.

LES RADICAUX ET RADICAUX-SOCIALISTES DU SENAT PRENDRONT PART AUX REUNIONS DU CARTEL

Paris, 25 novembre. — Le groupe de la gauche démocratique (radicaux et radicaux-socialistes), et aussi quelques socialistes, se sont réunis sous la présidence de M. Bienvenu-Martin.

Après discussion, le groupe a adopté à l'unanimité des votants, une proposition de M. Henry Bérenger, appuyée par MM. Maurice Barrault, François-Albert, Pottevin, tendant à ce que le groupe de la gauche démocratique prit désormais part aux réunions du Cartel des gauches, étant entendu que les délégués de la gauche démocratique conserveront la même liberté d'action que les groupes de gauche de la Chambre.

UNE NOUVELLE REUNION des GAUCHES

Paris, 25 novembre. — Les bureaux des Comités directeurs des groupes de gauche de la Chambre auxquels s'étaient joints les membres du bureau de la gauche démocratique du Sénat se sont réunis de nouveau à la fin de l'après-midi.

MM. Paul Morel et Loucheur ont pris la parole.

M. Loucheur a rappelé les déclarations faites ce matin par M. Maurice Sarraut et constaté que ce dernier n'avait fait allusion qu'à un ministère radical avec participation socialiste.

M. Renaudel répond: ce n'est pas sur le caractère du ministère que la résolution socialiste a été prise. Nous avons simplement établi la possibilité d'une collaboration, et pas autre chose. Aucune nouvelle précision ne peut être apportée sans une consultation nouvelle du groupe socialiste.

M. Maurice Sarraut: J'ai dit et je répète que nous, radicaux-socialistes, nous ne pourrions envisager qu'un Président du Conseil radical, et je n'ai trouvé dans les paroles de M. Blum aucune objection à ce point de vue.

M. Renaudel demande quel est le plan d'assainissement financier de la gauche-radicale.

M. Paul Morel: la question financière n'a pas été étudiée à fond.

M. Loucheur: le premier incident, celui de la participation, est clos. Quant aux questions financières, notre groupe peut être appelé à une décision voisine du parti socialiste.

M. Renaudel revient à la question qu'il tient pour capitale: Nous ne marcherons, dit-il que pour l'intégralité du projet financier; il faut s'engager. Peu importe le dosage des concessions qui seront introduites dans ces projets.

Une délégation va élaborer un projet financier

Finalement, **M. Loucheur** a suggéré qu'un petit groupe de représentants des partis de gauche sera chargé d'élaborer un schéma de projet financier. Une délégation a été aussitôt constituée, composée de: MM. Blum Vincent-Auriol (soc.), Malvy et Deyries (rad. socialistes), Frédéric Bonnet et Candace (rép. socialiste), Loucheur et Paul Morel (gauche radicale).

Aucune autre décision n'a été prise.

UNE MOTION DU PARTI REPUBLICAIN DEMOCRATIQUE ET SOCIAL

Paris, 25 novembre. — Le Comité directeur du parti républicain démocratique et social s'est réuni aujourd'hui, sous la présidence de M. Antony Ratier. Après un débat auquel ont pris part MM. Pierre-Etienne Flandin, Charles Reibel, Le Trocquer, François Poncet, Puech, Paul Reynaud, le Comité a voté à l'unanimité la motion suivante:

« Considérant que la crise financière a pour cause essentielle l'emprise sur le Gouvernement du parti socialiste révolutionnaire, et qu'il faut absolument restaurer la confiance si l'on veut assainir les finances, le parti républicain démocratique et social déclare accorder son entier concours à tout cabinet décidé à résoudre la crise financière dans un esprit de concorde nationale et en respectant tous les engagements de l'Etat. »

Les démarches de M. Herriot

UNE REUNION DES GROUPES du CARTEL

Paris, 25 novembre. — A 22 h. 30, s'ouvre à l'hôtel de la présidence de la Chambre, une grande réunion à laquelle ont été convoqués par M. Herriot, les membres des Comités directeurs des groupes du Cartel de la Chambre et de la gauche démocratique du Sénat.

Les sénateurs sont représentés par MM. Maurice Sarraut, Lisbonne, François-Albert, Marie Roustan, Louis Martin; les socialistes par MM. Léon Blum, Paul Boncour, Vincent-Auriol, Moutet, Renaudel, Bressemane, Compère-Morel, Hubert Rouger; la gauche radicale par MM. Loucheur et Morel; les radicaux-socialistes par MM. Cazals, Malvy, Albert Milhaud, Derys; les républicains-socialistes par M. Candace.

C'est au cours de cette conférence que vont être débattues toutes les questions concernant la participation au pouvoir des divers éléments de la majorité et les bases d'un programme commun, tant politique que financier. Cette conférence paraît devoir se prolonger assez tard dans la nuit.

M. BRIAND A L'ELYSEE

Paris, 25 novembre.— M. Aristide Briand est arrivé à l'Elysée, pendant que M. Paul Doumer conférait encore avec le Président de la République.

Il a quitté l'Elysée en même temps que M. Doumer et a déclaré aux journalistes qu'il était venu pour parler d'une question intéressant le ministère des Affaires étrangères.

On suppose que c'est au sujet de la possibilité comme ministre des Affaires étrangères démissionnaire de se rendre à Londres pour signer éventuellement le pacte de Locarno.

LE XIIe CONGRÈS D'ACTION FRANÇAISE

Paris, 25 novembre. — Le douzième Congrès d'Action française a inauguré ses séances d'étude ce matin dans la grande salle de l'Hôtel des Sociétés savantes. Il a été discuté de l'action politique et de la défense religieuse.

AU MAROC

Nos soldats prisonniers des Riffains

Paris, 25 novembre. — Le colonel Girod, président de la Commission de l'armée, vient d'être informé par le ministre de la Guerre que des mesures sont prises pour obtenir des renseignements sur nos soldats prisonniers des Riffains et les communiquer aux familles intéressées.

LES ÉVÉNEMENTS DE SYRIE

DAMAS EN ÉTAT DE SIÈGE

Merdjeyoun occupé par nos troupes

Beyrouth, 25 novembre. — En raison de la présence de bandes de pillards aux environs immédiats de Damas et des actes de brigandage commis à la porte de la ville, le haut-commissaire a décidé de proclamer l'état de siège à Damas et dans les sandjaks de de Damas et du Hauran. Merdjeyoun est tenu par les troupes françaises.

Aucun autre mouvement militaire important n'est à signaler dans toute la Syrie.

LE CINQUANTENAIRE DE L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

Une manifestation au Trocadéro

Paris, 25 novembre. — Hier, l'Institut catholique de Paris fêtait le cinquantenaire de sa fondation par une magnifique cérémonie à l'église Saint-Sulpice.

Aujourd'hui, une nouvelle manifestation a eu lieu dans la salle du Trocadéro.

Mgr Lucon, cardinal-archevêque de Reims légat du Pape, présidait la cérémonie. Il a salué plus particulièrement le cardinal Mercier qui représentait la Belgique.

JUGEMENTS ANNULÉS EN VERTU DE LA LOI D'AMNISTIE

Paris, 25 novembre. — Conformément aux dispositions de la loi d'amnistie du 3 janvier 1925, la Chambre criminelle de la Cour de cassation vient d'annuler les jugements rendus le 26 décembre 1914 par le Conseil de guerre spécial séigeant à Poperinghe (Belgique), qui avait condamné à la peine de mort, pour abandon de poste devant l'ennemi, les soldats Abel-Louis Garcault, et Louis-Alexandre Chochoi, du 1er régiment de zouaves.

Cet abandon de poste s'était produit dans le secteur de l'Yser. Les deux soldats condamnés furent fusillés le lendemain de leur condamnation à mort.

UNE REUNION A PARIS de la Commission permanente de l'enseignement libre

Paris, 25 novembre. — La Commission permanente de l'enseignement libre s'est réunie presque au complet le 25 novembre, rue d'Assas, sous la présidence de Mgr Grosnier, président directeur de l'enseignement dans le diocèse d'Angers.

La Commission permanente a tenu deux séances importantes pendant lesquelles elle a étudié un certain nombre de questions d'ordre pédagogique, scolaire et juridique.

Elle a élaboré le programme de l'assemblée générale qui aura lieu au printemps prochain. Ce programme sera soumis à l'épiscopat.

Elle s'est préoccupée notamment des répercussions que pourront avoir sur l'enseignement libre, les menaces dont il est aujourd'hui officiellement l'objet.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS AUTOMOBILES DE FRANCE A PARIS

Paris, 25 novembre. — L'assemblée générale de la Fédération nationale des Clubs automobiles de France s'est réunie aujourd'hui sous la présidence de M. Hector Franchomme, président de l'A.C.N.F., vice-président de la Fédération.

Divers vœux concernant la circulation, le goudronnage et la signalisation des passages à niveau ont été adoptés.

L'AFFAIRE DES PIQURES DE SURESNES AU CONSEIL GENERAL DE LA SEINE

Paris, 25 novembre. — Au Conseil général de la Seine, M. Le Provost de Launay interpelle le préfet de la Seine sur le traitement au cyanure de mercure qui fut appliqué à Suresnes à un certain nombre d'enfants de l'école Jules Ferry.

M. Henri Sellier, conseiller général, maire de Suresnes, mis en cause, a répondu par un éloge de M. le docteur André Colin et de Mme Tobolowska qui ont traité ainsi de 30 à 40.000 enfants par an.

UN ABORDAGE D'AVIONS DE CHASSE

Un pilote sauvé de la mort par son parachute

Mayence, 25 novembre. — Deux pilotes du 2e groupe d'aviation de chasse se sont abordés à 600 mètres d'altitude aux environs de Waskenheim.

L'un des pilotes, parti en vrille, à la suite du choc, a fait fonctionner son parachute et a réussi à atterrir sain et sauf pendant que l'appareil s'écrasait quelques mètres plus loin.

Cet accident prouve l'efficacité du parachute, dont cent appareils de chasse de l'armée du Rhin viennent d'être pourvus, à la suite des démarches des autorités militaires locales.

UN CHANGEMENT DE RÉGIME EN ESPAGNE

Madrid, 25 novembre. — Interviewé par un journaliste de « La Nacion », le général Primo de Rivera a déclaré:

« Le Directoire a maintenant accompli sa mission. Un nouveau régime doit être prochainement organisé ».

Tous les généraux qui font actuellement partie du Directoire, seraient nommés sénateurs à vie.

DEUX AVIATEURS AMÉRICAINS SE NOIENT

Honolulu, 25 novembre. — Deux aviateurs de l'armée américaine se sont noyés près de la côte d'Oahu. Les deux moteurs de l'avion de bombardement qu'ils pilotaient s'étant arrêtés, les aviateurs, qui évoluaient au-dessus de la mer, furent précipités dans les flots et ne purent se dégager.

COURTES DÉPÊCHES

— **Le Président du Sénat et Mme de Selves** ont offert un déjeuner en l'honneur des membres de la Commission des Finances de la Haute Assemblée.

— **Toutes les organisations nationales de cheminots** réunies pour examiner la situation créée par l'augmentation constante du coût de la vie, se sont mises d'accord pour reconnaître que le salaire minimum ne saurait être inférieur à 7.740 fr.

— **La Reine de Siam** a donné naissance à une fille.

— **L'état de santé du Roi de Siam** n'est pas satisfaisant. Il souffre d'une crise cardiaque.

— **Suivant un télégramme** du correspondant du « Daily Express » à Jérusalem, l'Angleterre a conclu deux traités avec Don Saïd, sultan de Nejd et chef de la tribu des Mahabites.

— **On apprend de Sofia** qu'un sous-préfet, M. Lovetch et un conducteur des ponts-et-chaussées, M. Ganeff, ont été tués dans une embuscade dressée par un groupe de neuf bandits conduits par le chef de brigands bien connu, Tinko Simoff.

— **On craint que plus de cent personnes** n'aient péri dans des inondations qui se sont produites à Athènes à la suite de pluies diluviennes qui, en quelques heures, ont transformé les rues de la capitale en torrents. Plusieurs maisons ont été emportées par les eaux.

— **Au bureau de poste central de Londres**, dans un des cartons tombés au rebut, un paquet contenant un collier de 15.000 livres sterling, soit plus d'un million et demi de francs, dont la poste, depuis trois mois, recherchait le destinataire, vient enfin de retrouver son légitime possesseur.

— **En Chine**, M. Kouang Sin, ministre de la Guerre, médiateur entre Chang So Lin et Fong Yu Hsiang, aurait informé le cabinet que les hostilités entre les troupes du maréchal et du général étaient virtuellement inévitables, les préparatifs de la lutte étant presque achevés.

Dernières Nouvelles Locales

UNE BONNE PRISE

Le sieur Soctens, agent d'affaires véreux, qui a commis plusieurs abus de confiance à Halluin et que le tribunal correctionnel de Lille a condamné le mois dernier par défaut, à un an de prison, mille francs d'amende et à la relégation, vient d'être arrêté à Audenarde (Belgique), où il s'était réfugié.

Le Parquet de Lille demandera vraisemblablement l'extradition de cet individu, que la police recherchait depuis longtemps.

Dernières Nouvelles Régionales

Un voilier s'échoue à Calais à cause du mauvais temps

Deux noyés

Calais, 25 novembre. — Un voilier français venant de Trégnier avec un chargement de kaolin n'a pu entrer au port en raison du mauvais temps et s'est échoué devant le Casino. Un canot de sauvetage s'est porté à son secours et a pu sauver trois hommes d'équipage sur cinq. M. Briand, capitaine du navire échoué, s'est jeté à la mer avec le dernier homme de l'équipage pour gagner le canot de sauvetage. Tous deux ont coulé à pic; leurs corps n'ont pas été retrouvés. Le bateau est resté échoué et sera renfloué quand le temps le permettra. Le navire est complètement désemparé.

##